

# Pour le centre de santé du Moulinet : urgence absolue

Vous connaissez le centre de santé mutualiste. Plusieurs centaines de patients y viennent chaque jour : 200000 actes au total sur une année.

C'est un élément clé du droit à la santé dans notre arrondissement ou la marchandisation de la santé a déjà fait des ravages avec les fermetures de Charcot et du centre des cheminots (sauf dentaire), avec la privatisation de l'hôpital des Peupliers.

En effet si, dans le 13<sup>ème</sup>, 80% des généralistes sont en secteur 1, on chute à 30% pour les spécialistes !

Moulinet c'est pour beaucoup la seule possibilité de se soigner normalement avec une offre de soins complète grâce au 17 "spécialités". Ce qui constitue aussi un atout remarquable en matière de prévention.

Par ailleurs Moulinet accueille CMU et AME, pratique le 1/3 payant...

Concrètement si le plan de liquidation de l'UTMIF (mutuelles d'Ile de France) parvenait à s'imposer la plupart des "spécialités" ne seraient plus assurées. Déjà les soins infirmiers et le labo ferment le 11 février. A terme il ne resterait que médecine générale, angéiologie, ophtalmologie, gynécologie, cardiologie. Mais pour combien de temps ?

Les salarié-e-s reçoivent les avis de licenciement avec des propositions "d'indemnités" dérisoires et indécentes.

**Ensemble, il est possible de stopper cet engrenage !**

Les salarié-e-s de Moulinet seront dans l'action en arrêtant le travail mercredi 15 février de 12h00 à 14h00

Usagers, habitant-e-s de l'arrondissement nous sommes solidaires. Et nous défendons ainsi le droit à la santé en exigeant le maintien de l'offre de soins dans son intégralité et l'abandon des licenciements.

Les mutuelles sont la "propriété" des mutualistes. Aujourd'hui les dirigeants les détournent de leurs valeurs initiales en s'alignant sur la loi du fric. En exigeant le maintien de Moulinet dans son intégralité nous sommes fidèles aux engagements mutualistes.

**La Ville de Paris et la Région Ile de France doivent aussi soutenir concrètement et financièrement.**

Moulinet accueille mutualistes et non mutualistes sans distinction. En prenant position, en subventionnant la Ville et la Région peuvent arrêter le processus des licenciements et de la réduction de l'offre de soins.



**RENDEZ VOUS MERCREDI 15 FEVRIER  
à partir de 12h00**

**Devant le Centre de santé rue du Moulinet**

**Ensemble pour le droit à la santé**

*Alternatifs 13, Alternatives libertaires Paris Sud, ATTAC 13, EELV 13, MPEP 13,  
NPA 5/13, PCF 13, PG 13, UL CGT du 13, Union syndicale Solidaires 5/13*